



Les données de l'Inventaire Historique Régional des anciens sites industriels et activités de services sont consultables :

- sur internet à l'adresse <http://basias.brgm.fr>
  - dans votre mairie (sites industriels de la commune)
  - à la préfecture (sites industriels de tout le département).
- Les fiches départementales de synthèse de résultats
  - Le guide d'utilisation de BASIAS
  - Le dossier d'information sur l'inventaire sont à demander à l'ORDIMIP ou à télécharger sur son site Internet.

# Synthèse des résultats de la Région Midi-Pyrénées

Inventaire Historique Régional des anciens sites industriels et des activités de services

## Contacts



**Observatoire Régional des Déchets Industriels en Midi-Pyrénées (ORDIMIP)**

Technoparc bât. 9 - Voie l'Occitane  
BP 669 - 31319 Labège cedex  
Tél. : 05 61 39 12 75  
Fax : 05 61 39 29 03  
E-mail : [ordimip@wanadoo.fr](mailto:ordimip@wanadoo.fr)  
Web : [www.ordimip.com](http://www.ordimip.com)



**Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de Midi-Pyrénées (DRIRE)**

12, rue Michel Labrousse  
BP 1 345 - 31 107 TOULOUSE cedex 9  
Tél. : 05 62 14 90 00  
Fax : 05 62 14 90 01  
E-mail : [dei.driremp@industrie.gouv.fr](mailto:dei.driremp@industrie.gouv.fr)  
Web : [www.midi-pyrenees.drire.gouv.fr](http://www.midi-pyrenees.drire.gouv.fr)



**BRGM Service géologique régional**

3, rue Marie Curie - BP 49  
31527 RAMONVILLE SAINT-AGNE cedex  
Tél. : 05 62 24 14 50  
Fax : 05 62 24 14 69  
E-mail : [basias@brgm.fr](mailto:basias@brgm.fr)  
Web : [www.brgm.fr](http://www.brgm.fr)



L'ORDIMIP bénéficie du soutien financier de



Ministère de l'Écologie  
et du Développement Durable



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie



Connectez vous à la base de données  
<http://basias.brgm.fr>

Projets d'aménagement foncier, acquisitions, ventes de terrains...  
**Ayez le réflexe BASIAS**

Le 15 décembre 2000, le préfet de la région Midi-Pyrénées lançait l'Inventaire Historique Régional des anciens sites industriels et activités de services (IHR) de Midi-Pyrénées, en application de la politique nationale du ministère chargé de l'environnement définie en 1993.

### Inventorier

Cet inventaire consiste à rechercher les sites industriels abandonnés ou en activité sur lesquels a été exercée ou s'exerce une activité susceptible d'être à l'origine d'une pollution de sol. Il est élaboré département par département principalement à partir de la consultation des archives départementales et préfectorales.

### Diffuser

Les données de l'Inventaire Historique Régional sont consultables dans les mairies et les préfectures sous forme de fiches papier. Elles sont accessibles en permanence sur la base nationale de données des anciens sites industriels et activités de services : BASIAS. La finalité de cette base est de conserver la mémoire de ces sites afin de fournir des informations utiles à la planification urbaine et à la protection de l'environnement.

### Mieux décider

Accessibles gratuitement sur le site Internet <http://basias.brgm.fr>, ces données informent le public pour éviter des réutilisations inappropriées de sols. En cas de doute, il est nécessaire de réaliser une vérification de l'état du sol. Chaque site fait l'objet d'une fiche descriptive permettant, dans la mesure du possible, de le localiser et de connaître la nature des activités qui y ont été exercées.

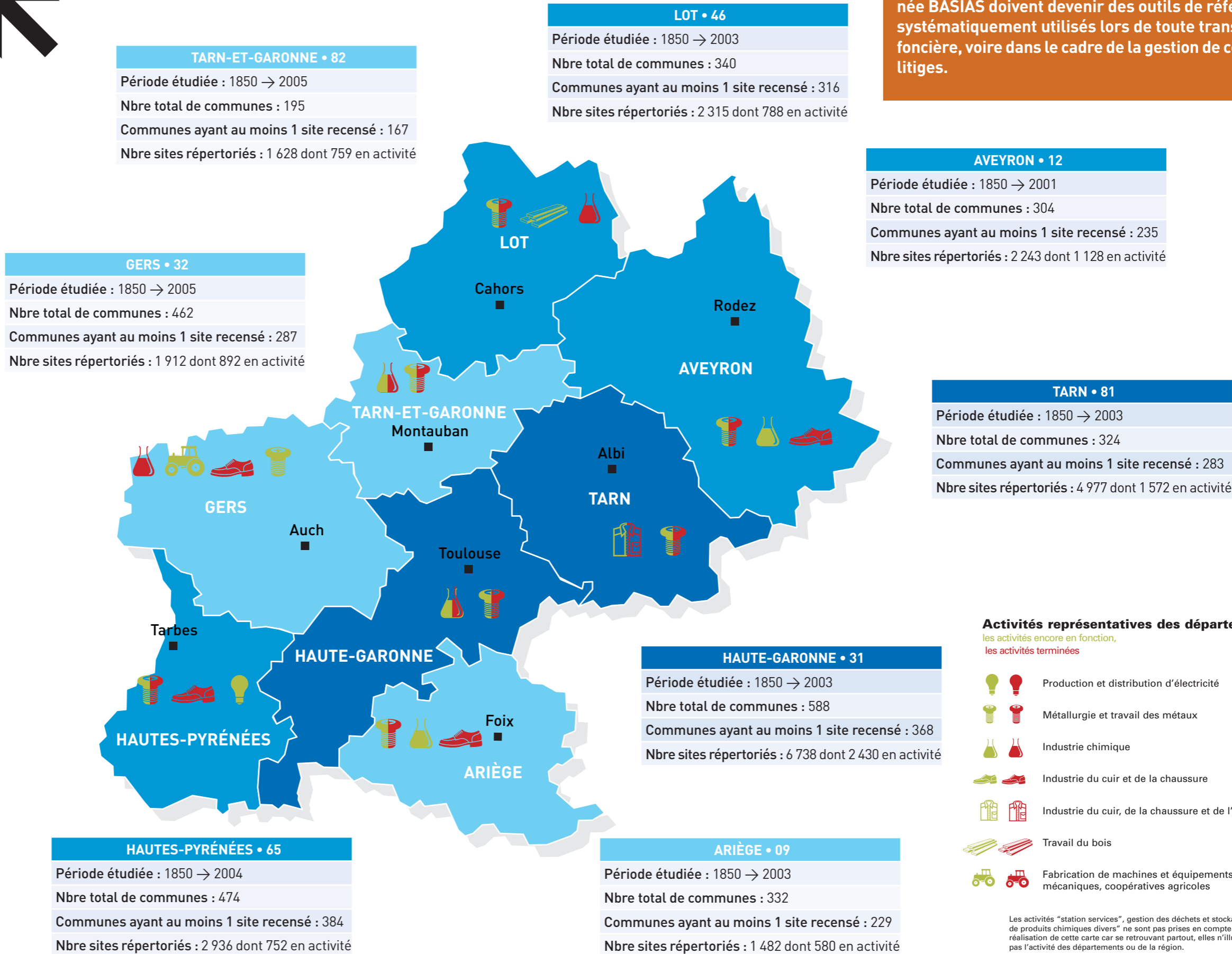
## IMPORTANT

L'inscription d'un site dans BASIAS indique un lieu où une activité industrielle potentiellement polluante a existé ou existe encore, et non le constat d'une pollution effective.

# Résultats département par département



Les données des IHR regroupées dans la base de donnée BASIAS doivent devenir des outils de référence, systématiquement utilisés lors de toute transaction foncière, voire dans le cadre de la gestion de certains litiges.



Nombre de sites répertoriés par département

- de 2 000 sites répertoriés

de 2 000 à 4 000 sites répertoriés

+ de 4 000 sites répertoriés